

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD
COMMUNE DE PIANOTTOLI-CALDARELLO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-trois, le 04 août, à 17 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 27 juillet 2023, s'est réuni en séance publique sous la présidence de M. Charles-Henri BIANCONI.

En exercice : 15	<p>Etaient présents : Charles-Henri BIANCONI, Jean-Pierre ANTONETTI, Jean-Christophe BARTOLI, Paul GIUDICELLI, Christophe MANICCIA, Jérôme POLVERINI, Paul QUILICHINI, Pierre QUILICHINI, Jean-Pierre SAMPIERI,</p> <p>Etaient excusés et représentés par pouvoir : Zelia BERQUEZ-QUILICHINI, Félix SANTARELLI</p> <p>Etaient absents : Mathieu CESARI, Caroline CUCCHI, Jean-Vincent TOMASI, Marie-Gabrielle VAUTRIN</p> <p>Secrétaire de séance : Jean-Christophe BARTOLI</p> <p>Le quorum étant réuni, le Conseil municipal peut valablement délibérer.</p>
Présents : 9	
Votants : 11	

Objet : Financement fourniture et pose de poteaux incendie – mise en conformité DFCI

Le Maire expose au Conseil Municipal,

Afin de renforcer ses dispositifs de prévention et de lutte contre l'incendie, la commune envisage l'achat et la pose de 9 poteaux incendie supplémentaires. Ceux-ci seront localisés hors agglomération.

Pour ce faire, la commune souhaite déposer une demande d'aide financière auprès de l'Office de l'Environnement de la Corse.

Le plan de financement proposé à l'appui de la demande de subvention est le suivant :

	Montant HT	TVA 10 %	Montant TVA	Montant TTC
Estimation	30000 €	10 %	3000 €	33000 €

Sources de financement	Taux	Financement attendu
Fonds propres	50 %	15 000 €
Emprunts	0 %	0 €
Sous-total autofinancement		15 000€ €
Collectivité de Corse - OEC	50%	15 000 €
Sous-total subventions sollicitées		15 000€



Où le rapport ci-dessus et après avoir délibéré,
Le Conseil Municipal,

DECIDE

Article 1 : de préciser par la présente à l'Office de l'Environnement de la Corse le montant de la demande de subvention de 15 000€

Article 2 : de préciser que la commune a inscrit au budget prévisionnel sur ces fonds propres une dépense d'investissement de 15 000€

Voix POUR :	11
Voix CONTRE :	-
ABSTENTION :	-
NON PARTICIPATION :	-

Affichée et transmise en Préfecture le : 11/08/2023	Fait et délibéré à Pianottoli-Caldarello, le 04 août 2023, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait conforme, le Maire, Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le 11/08/2023 Le Maire,   Charles-Henri BIANCONI
--	--